
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 juin 2017 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Monique Vallée, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G Gauthier, Directeur d'arrondissement
Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, Secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA17 20 0295

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo
appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

10.02.1 Mot de la mairesse

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA17 20 0296

Mot de la mairesse

Avant de débiter nos travaux, je prends quelques minutes pour vous tenir au courant de l'avancement de trois dossiers.

Au fil des mois, beaucoup de LaSallois ont suivi, dans Accent le Journal, le Messenger LaSalle et le Suburban, les travaux qui ont permis d'élaborer le premier Plan local de déplacement de LaSalle. Certains ont même participé aux différentes étapes de consultation, qu'il s'agisse de stands d'information au Carrefour Angrignon ou de soirées de consultation.

Grâce à la précieuse collaboration de citoyens, d'organismes et d'entreprises de LaSalle, nous arrivons ce soir à l'aboutissement de ce projet, soit l'adoption du Plan local de déplacement. Le document sera disponible pour consultation sur le site Internet de l'arrondissement d'ici quelques jours.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet, en soulignant tout particulièrement le porteur de ce dossier à l'arrondissement, notre directrice des Travaux publics, Christianne Cyrenne. Merci !

Dans un tout autre registre, un autre projet qui est soumis à l'approbation des élus ce soir est l'encadrement administratif sur l'achat local. Tous les élus qui siègent ici croient sincèrement à l'importance de développer l'économie de LaSalle, mais aussi au développement durable et à l'économie sociale.

En avril, nous avons adopté une résolution pour annuler notre procédure d'achat antérieure et nous conformer à la Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal. Nous profitons de l'occasion pour orienter encore davantage nos efforts d'approvisionnement vers l'achat local, en demandant à nos services d'inviter des entreprises locales à fournir des prix chaque fois que cela sera possible.

L'arrondissement de LaSalle s'est toujours efforcé d'encourager l'acquisition de biens et services auprès de fournisseurs locaux. Mais avec cet encadrement administratif, nous venons officialiser cette politique d'achat local.

Enfin, nous avons abordé à plusieurs reprises la question de la webdiffusion des séances du conseil d'arrondissement. Comme vous le savez, afin de maintenir le decorum dans la salle du conseil, il n'est pas permis de photographier, de filmer ou d'enregistrer durant la séance du conseil. C'est un règlement semblable en tout point à celui en vigueur au conseil municipal de Montréal.

Les décisions prises au conseil sont déjà largement diffusées par le biais de notre site Internet, de notre Info-lettre, de la page Facebook, mais aussi par la couverture des médias locaux, le Messenger LaSalle et le Suburban. La Webdiffusion est loin d'être un réflexe chez nos citoyens, d'ailleurs pas un seul ne me l'a jamais demandé en-dehors de cette assemblée, et je reste sceptique quand au nombre de visionnements que nous obtiendrons. Mais j'ai souvent répété que nous y arriverions un jour.

J'ai donc demandé au directeur d'arrondissement de prévoir au budget 2018 les fonds nécessaires pour la Webdiffusion. La division du Greffe et des Relations avec les citoyens pourra ainsi webdiffuser toutes les séances régulières du conseil, mais également les séances extraordinaires et les assemblées publiques de consultation. La webdiffusion sera en place dès le mois de janvier prochain.

Merci de votre attention.

03.00

CA17 20 0297

Période de réponses et questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Lise Ménard	Circulation sur le boul. LaSalle, près de la 43 ^e Avenue	Comité de circulation
Mme Sonja Susnjar	Projet Wanklyn 3	

10.03

CA17 20 0298**Félicitations à la Société historique Cavalier-De LaSalle - projet Au rythme des Rapides**

Attendu que la Société historique Cavalier-De LaSalle a présenté un projet en 2015 lors de l'appel de projets de quartier dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal;

Attendu que le projet Au rythme des Rapides a été retenu comme projet de quartier par l'arrondissement et par la Société du 375^e anniversaire de Montréal;

Attendu que le projet Au rythme des Rapides présentait deux volets : un spectacle à grand déploiement basé sur l'histoire locale alliant le théâtre, le chant et la danse, ainsi qu'un itinéraire historique;

Attendu que le projet a été organisé en étroite collaboration avec 12 écoles de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, ainsi que les troupes de théâtre L'Avant-Scène et du Vieux-Moulin;

Attendu que ce spectacle unique a fait revivre des pans importants de notre histoire, notamment les grands découvreurs, les cageux, les bateaux à vapeur, la construction de la centrale hydroélectrique de Lachine, les moulins à eau et les meuniers;

Attendu que l'événement a connu un franc succès, attirant des centaines de personnes lors de chacune des deux représentations, les 12 et 13 mai derniers;

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à la Société historique Cavalier-De LaSalle pour l'organisation et le succès de cet événement.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA17 20 0299**Félicitations à Mme Caroline Langevin - lauréate 2017 du prix Solidaires Relève par Centraide**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à madame Caroline Langevin, directrice générale de la Corporation l'Espoir et lauréate 2017 du prix Solidaires Relève par Centraide du Grand Montréal.

Ce prix est décerné à une personne de la relève qui se distingue par son engagement, son dynamisme et des réalisations remarquables.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA17 20 0300
Approbation du procès-verbal de la séance du 1er mai 2017

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} mai 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA17 20 0301
Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 3 mai 2017

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 3 mai 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1172363058

CA17 20 0302
Dépôt du compte rendu du comité de circulation

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation du 17 mai 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1176152029

CA17 20 0303**Adoption du Plan local de déplacement (PLD) de l'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter le Plan local de déplacement (PLD) de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

12.01 1176152027

CA17 20 0304**Contrat à Rodrigue Peintre Décorateur - peinture sur les bornes d'incendie**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense de 26 690,53 \$ pour la fourniture et l'application de peinture sur les bornes d'incendie dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder le contrat B.I. 17-1702 pour une durée d'un an à Rodrigue Peintre Décorateur Ltée, au montant de 26 690,53 \$, taxes incluses, avec une année d'option pour la fourniture et l'application de peinture sur les bornes d'incendie dans l'arrondissement de LaSalle dans le cadre de l'appel d'offres n° 17-15936.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1177151002

CA17 20 0305**Contrat à Constructions P.R.V. Inc. - modification à la chambre d'accès au collecteur et aux accès à la piste cyclable**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 145 909,34 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de modification d'une chambre d'accès au collecteur d'égout et aux accès à la piste cyclable à l'intersection du boul. LaSalle et de la 75e Avenue dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Construction P.R.V. le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat P.C. 17-1704 pour des travaux de modification d'une chambre d'accès au collecteur d'égout et aux accès à la piste cyclable à l'intersection du boul. LaSalle et de la 75e Avenue dans l'arrondissement de LaSalle, aux prix de sa

soumission, soit pour une somme maximale de 140 909,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 479026.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1177151005

CA17 20 0306

Contrat à LV Construction - travaux d'aires d'exercices pour chiens au parc Frederick-Mackenzie

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 198 977,77 \$, taxes incluses, comprenant des incidences de 5 000 \$ le cas échéant, pour des travaux de construction d'aires d'exercices pour chiens à l'intérieur du parc Frederick-Mackenzie dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à LV Construction, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat PC 17-1706 pour des travaux de construction d'aires d'exercices pour chiens à l'intérieur du parc Frederick-Mackenzie, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 193 977,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 479378.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1177151004

CA17 20 0307

Contrat à Les entreprises J. Piccioni Inc. - travaux d'aménagement au belvédère de la Baie de Quenneville

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 151 849,83 \$, taxes incluses, pour des travaux d'aménagement de la passerelle d'accès au belvédère de la Baie de Quenneville dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Les entreprises J. Piccioni Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat B.Q. 17-1696 pour des travaux d'aménagement de la passerelle d'accès au belvédère de la Baie de Quenneville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 151 849,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 471175.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1177151006

CA17 20 0308**Dépense additionnelle à CIMA+ pour services professionnels**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 10 000 \$, taxes incluses, pour des services professionnels en conception et en surveillance administrative pour divers travaux de génie civil dans l'arrondissement de LaSalle, majorant ainsi le montant total du contrat de 218 047,45 \$, taxes incluses, à 228 047,45 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1176152026

CA17 20 0309**Félicitations et contribution au Centre du Vieux-Moulin - 40e anniversaire**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à l'organisme Le Centre du Vieux-Moulin de LaSalle à l'occasion de son 40^e anniversaire de fondation.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1176818058

CA17 20 0310**Contribution financière à l'Ensemble Vocal de LaSalle - programme souvenir**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir du concert annuel de l'Ensemble Vocal de LaSalle qui sera présenté le 3 juin 2017 à l'auditorium de l'École Cavelier-De LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1175986002

CA17 20 0311

Organisation d'un gala et contribution financière au Club de boxe LaSalle

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre au Club de boxe LaSalle d'organiser un gala de boxe le 9 juin 2017 au centre sportif Dollard St-Laurent et de se procurer un permis pour vendre des boissons alcoolisées. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

D'accorder une contribution financière de 3 500 \$ pour la réalisation de l'événement.

De permettre au Club de boxe LaSalle d'opérer un snack bar durant l'événement.

D'autoriser le Club de boxe LaSalle à percevoir des frais d'admission pour l'événement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1176818060

CA17 20 0312

Contribution financière au Centre du Vieux-Moulin de LaSalle - guide de sécurité pour les aînés

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière non récurrente de 4 000 \$ au Centre du Vieux-Moulin de LaSalle pour la production d'un guide de sécurité pour les aînés de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1176818061

CA17 20 0313

Amis de la bibliothèque L'Octogone - remise des documents élagués

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De remettre aux Amis de la bibliothèque L'Octogone de LaSalle les documents élagués par la bibliothèque de mai 2017 à décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1176818063

CA17 20 0314**Troisième majoration de la liste des organismes reconnus**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'approuver la troisième majoration de la liste des organismes reconnus pour l'année 2017 selon la Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de LaSalle et leur accorder les différents soutiens auxquels ils ont droit en vertu de leur classification.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1176818064

CA17 20 0315**Convention et contribution financière à la Société de la salle Jean-Grimaldi et le Cégep André-Laurendeau**

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissements, Mme la conseillère Laura-Ann Palestini s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts réel.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser le renouvellement de la convention à intervenir entre la Société de la salle Jean-Grimaldi, le Cégep André-Laurendeau et l'Arrondissement de LaSalle pour une période de cinq ans débutant le 1er juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2022.

D'autoriser l'Arrondissement de LaSalle à déboursier la somme approximative de 518 350 \$, incluant toutes les taxes si applicables et l'IPC, pour répondre aux différentes obligations découlant de cette convention.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à la majorité.

20.12 1175986003

CA17 20 0316**Conventions pour la tenue d'activités estivales de quartier**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'approuver les conventions à intervenir entre cinq organismes et l'arrondissement de LaSalle pour la tenue d'activités estivales de quartier pour les enfants, soit :

Club garçons et filles de LaSalle;
Héritage Laurentien;
Club Jeune Aire LaSalle;
Corporation L'Espoir;
Loisirs Laurendeau-Dunton.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ces conventions.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1176818059

CA17 20 0317

Convention et contribution financière à l'Association récréative du parc Riverside - gestion de la piscine Riverside

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, madame la conseillère Nancy Blanchet s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'approuver la convention à intervenir entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'Arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside pour l'année 2017.

D'accorder une contribution financière annuelle de 30 000 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à cette fin.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à la majorité.

20.14 1176818046

CA17 20 0318

Metro Nissan - vente sous la tente annuelle

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser Metro Nissan, 8686, boulevard Newman, à tenir sa vente sous la tente annuelle du 5 juin au 2 juillet 2017.

D'autoriser une dérogation au règlement de zonage 2098 afin de permettre la tenue de cette vente.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1172365015

CA17 20 0319

Association religieuse Marie-Très-Sainte-de-Grâces Torre de Ruggiero - procession

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre à l'Association religieuse Marie-Très-Sainte-de-Grâces Torre de Ruggiero de tenir une procession le 10 septembre 2017 de 11 h à 13 h.

La procession empruntera le trajet suivant : Thierry, Verdi, Proulx, Robert, Bernie, Jean-Brillon, Charbonneau, Robert, Serre, Lefebvre et Thierry. Les rues ne sont pas fermées à la circulation.

Cette procession doit être sous le contrôle du Service de police de la Ville de Montréal.

D'autoriser les dérogations réglementaires nécessaires à la tenue de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1176818057

CA17 20 0320

Association Canadienne Nigérienne de Montréal et Montreal Caribbean Social Organization - fête interculturelle

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser l'Association Canadienne Nigérienne de Montréal et Montreal Caribbean Social Organization à tenir une fête interculturelle les 29 et 30 juillet 2017 dans le terrain de stationnement du centre commercial Rio-Can.

D'autoriser l'Association canadienne nigérienne de Montréal à se procurer un permis pour vendre des boissons alcooliques dans le cadre de cet événement, moyennant l'obtention d'un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit vendue à des personnes mineures.

D'autoriser les dérogations réglementaires nécessaires à la tenue de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1176818056

CA17 20 0321

École Laurendeau-Dunton - course sur le territoire

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser l'école Laurendeau-Dunton à tenir une course sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle, le mardi 13 juin.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1173630005

CA17 20 0322

École le Petit Collège - vente de garage

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser l'école le Petit Collège à tenir une vente de garage dans leur cour d'école le 15 juin 2017.

D'autoriser les dérogations réglementaires nécessaires à la tenue de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1173630006

CA17 20 0323

Comité Mission de la Paroisse Saint-Nazaire - lave-auto à la place Angrignon

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser la tenue d'un lave-auto dans le stationnement de la place Angrignon coin Senkus-Newman, le samedi 12 août 2017, au profit du Comité Mission de la Paroisse Saint-Nazaire.

D'autoriser une dérogation au règlement 2191 concernant la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être en général et les nuisances afin de permettre la tenue de ce lave-auto.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1173630001

CA17 20 0324**Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité Universelle - appui demande d'aide financière**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'appuyer un projet pour lequel une demande d'aide financière sera déposée dans le cadre du Programme Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité Universelle – Montréal 2017 pour un montant total de 100 000 \$ et s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation en continu du projet.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1176152028

CA17 20 0325**Demande d'aide financière au Programme aquatique de Montréal (PAM)**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à déposer une demande d'aide financière au Programme aquatique de Montréal (PAM), volet mise aux normes, pour la reconstruction de la piscine extérieure et du pavillon des baigneurs au parc Lefebvre.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1173630004

CA17 20 0326**Achat local pour les acquisitions de moins de 25 000 \$**

Attendu que les entreprises et les commerces locaux jouent un rôle clé dans le développement économique de LaSalle et contribuent à la prospérité de toute la collectivité;

Attendu que favoriser l'achat local, tant de la part des administrations publiques que des entreprises ou des simples citoyens, constitue un geste fort en matière de développement durable;

Attendu que la vision d'avenir établie par les élus de LaSalle pour le Plan d'orientations stratégiques 2014-2019 de l'arrondissement est : LaSalle et ses rapides, un milieu de vie de qualité / Bâtissons une communauté durable, dynamique et prospère;

Attendu que toutes les unités d'affaires de la Ville de Montréal sont tenues d'appliquer la Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal;

Attendu que selon cette politique, les arrondissements sont responsables des acquisitions de biens et services généraux de gré à gré inférieurs à 25 000 \$;

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'adopter un encadrement administratif applicable à l'ensemble du processus d'acquisition de biens et services généraux d'une valeur de moins de 25 000 \$ prévoyant la sollicitation des entreprises et des commerces de l'arrondissement, afin de favoriser l'achat local.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1172365016

CA17 20 0327

Nomination des responsables substituts dans le cadre du plan des mesures d'urgences

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De nommer Pierre Dupuis comme premier substitut et Normand Trottier comme second substitut pour remplacer le directeur d'arrondissement au Centre des opérations d'urgence d'arrondissement et nommer Normand Trottier comme premier substitut et Nathalie Hadida comme second substitut pour remplacer le directeur d'arrondissement au Centre de coordination des mesures d'urgences du Centre de sécurité civile dans le cadre du plan des mesures d'urgences de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1172365017

CA17 20 0328

Reddition de comptes

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 12 avril au 23 mai 2017, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour avril 2017.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1173035008

CA17 20 0329**Adoption second projet de résolution - construction d'un immeuble multifamilial sur la rue Lyette (PP-13)**

Attendu que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil a adopté un premier projet de résolution et l'a soumis à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au premier projet de résolution;

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'adopter, en vertu du règlement n° LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (P.P.C.M.O.I.), le second projet de résolution visant à autoriser, malgré les articles 3.5.1, 3.5.4.1, 3.5.7.3, 3.5.7.4.a) b) c), 3.5.7.5.a) b) d), 5.3.7.1.b), 5.3.6 et 7.21 du règlement de zonage n° 2098, la construction d'un immeuble de type "multifamilial" "h4" de 3 étages comprenant 16 logements situé sur le lot numéro 1 929 426 (angle des rues Lyette et St-Patrick et du chemin du Musée) (PP-13) et de publier l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION

2. La présente résolution s'applique au lot portant le numéro de cadastre 1 929 426 localisé à l'angle des rues Lyette et St-Patrick et du chemin du Musée.

SECTION II – AUTORISATION

3. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au terrain visé à l'article 2, la construction d'un bâtiment de type « multifamilial » « h4 » de 3 étages pour y aménager seize logements est autorisé aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.5.1, 3.5.4.1, 3.5.7.3, 3.5.7.4.a) b) c), 3.5.7.5.a) b) d), 5.3.7.1.b), 5.3.6 et 7.21 du règlement de zonage numéro 2098 de l'arrondissement de LaSalle et les prescriptions du règlement relatives aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (LAS-0014) ne s'appliquent pas.

SECTION III – USAGES

4. La grille des usages et des normes C07-02 est abrogée et le territoire peut être occupé par de l'habitation de seize (16) logements.

SECTION IV – IMPLANTATION, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

5. L'implantation du bâtiment et des cases de stationnement identifiées aux plans joints en annexe « A » de la présente résolution doivent être substantiellement conformes à ces plans A02 et A03 préparés par monsieur Basile Nakouzi, arch. et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle, en date du 11 avril 2017.
6. L'architecture identifié aux plans joints en annexe « B » de la présente résolution doivent être substantiellement conformes à ces plans A06, A06C, A07, A07C, V01, V02, V03 et V04 préparés par monsieur Basile Nakouzi, arch. et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle, en date du 11 avril 2017.

7. Pour l'émission du permis de construction, un plan d'aménagement paysager détaillé devra être présenté et approuvé.

SECTION V – DÉLAI DE RÉALISATION

8. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débiter dans les soixante (60) mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

SECTION VI – DISPOSITIONS PÉNALES

9. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 2, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 10.

10. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :

a) S'il s'agit d'une personne physique :

- Pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$
- pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$
- pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$

b) S'il s'agit d'une personne morale :

- Pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$
- pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$
- pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$

SECTION VII – ENTRÉE EN VIGUEUR

11. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE « A »

Plans du sous-sol et plan du rez-de-chaussée préparés par monsieur Basile Nakouzi, arch. numérotés A02 et A03 et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle en date du 11 avril 2017.

ANNEXE « B »

Plans des élévations et des perspectives préparés par monsieur Basile Nakouzi, arch. numérotés A06, A06C, A07, A07C, V01, V02, V03 et V04 et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle en date du 11 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1172363057

CA17 20 0330

Dérogation mineure - installation d'une piscine hors-terre au 365 3e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 365, 3^e Avenue, afin de permettre l'installation d'une piscine hors-terre, la construction d'une promenade, l'installation d'une remise, l'installation d'une clôture et d'une haie de 1,50 mètre de hauteur à partir du sol, le tout en cour avant, alors que selon les articles 6.1.1(19), 6.1.1(16), 6.1.1(32) et 5.5.7.3.a) du règlement de zonage numéro 2098, l'installation d'une piscine en cour et marge avant n'est pas autorisée, l'installation d'une remise en cour et marge avant n'est pas autorisée, la construction d'une promenade en cour et marge avant n'est pas autorisée et une clôture et une haie en cour avant ne peuvent excéder 80 centimètres de hauteur jusqu'à l'alignement avant du bâtiment principal (3001303141, 3001303136 et 3001303147).

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1172363070

CA17 20 0331

Dérogation mineure - empiètement du stationnement au 8340 avenue des Rapides

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De refuser une dérogation mineure au 8340, avenue des Rapides, concernant l'empiètement de la case de stationnement dans l'emprise publique, puisque selon l'article 5.3.3 du règlement de zonage numéro 2098, tout espace affecté ou qui peut être affecté au stationnement à la date d'entrée en vigueur de ce règlement ou en tout temps depuis, doit être maintenu jusqu'à concurrence des normes prescrites dans ce règlement.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1172363069

CA17 20 0332

Plan d'implantation et d'intégration architecturale

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.04 à 40.13.

D'adopter les points 40.04 à 40.13.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

CA17 20 0333

P.I.I.A.- fermeture de quais de chargement au 2300 rue Senkus

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001287856), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la fermeture et le comblement par du bloc architectural de 5 quais de chargement sur la façade latérale droite du bâtiment situé au 2300, rue Senkus.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1172363059

CA17 20 0334

P.I.I.A.- agrandissement façade latérale au 2611 rue Léger

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission des permis de construction (3001298600), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement en façade latérale gauche du bâtiment situé au 2611, rue Léger.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1172363060

CA17 20 0335

P.I.I.A.- agrandissement du portique au 100 avenue Lacharité

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001299656), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement du portique en cour latérale droite du bâtiment situé au 100, avenue Lacharité.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que le parapet du portique se poursuive au-dessus de la marquise.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1172363061

CA17 20 0336

P.I.I.A.- agrandissement façade du garage 8 -4e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001297261), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre un agrandissement sur la façade latérale droite et le remplacement du revêtement du garage pour le bâtiment situé au 8, 4^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1172363062

CA17 20 0337

P.I.I.A.- remplacement façade au 9469 boul. LaSalle

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001301065), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement en bois autour de la fenêtre sur la façade avant et autour de la fenêtre sur la façade latérale gauche du bâtiment situé au 9469, boulevard LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1172363063

CA17 20 0338

P.I.I.A.- soulever le bâtiment et ajouter une fenêtre au 32 -65e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001300964), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le levage du bâtiment, l'ajout d'une fenêtre sur la fondation de la façade avant et le remplacement du revêtement sur l'ensemble des façades au 32, 65^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1172363064

CA17 20 0339

P.I.I.A.- soulever le bâtiment au 245 -5e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001298569), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre de soulever le bâtiment, de remplacer la fenêtre sur la fondation de la façade avant et le revêtement sur la façade avant et les façades latérales au 245, 5^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1172363065

CA17 20 0340

P.I.I.A. remplacement extérieur des façades du bâtiment au 155 -2e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001301900), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement extérieur sur l'ensemble des façades du bâtiment situé au 155, 2^e Avenue.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que la pierre autour des fenêtres et sur les arêtes du bâtiment soit remplacée par des moulures de couleur noire et en suggérant que le solin sur l'avant-toit du bâtiment soit peint de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1172363066

CA17 20 0341

P.I.I.A.- agrandissement pour l'installation d'un ascenseur au 454 rue D'Amour

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001300193), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement en cour latérale droite sur 2 étages pour permettre l'installation d'un ascenseur au bâtiment situé au 454, rue d'Amour.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1172363067

CA17 20 0342

P.I.I.A.- démolition partielle et agrandissement au 1730 - 1756 avenue Dollard

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001301693), en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la démolition partielle du bâtiment commercial, l'agrandissement de celui-ci et l'ajout d'un deuxième étage et d'une mezzanine afin d'abriter 14 logements au 1730 à 1756, avenue Dollard.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que soit évaluée la possibilité de remplacer le matériau de revêtement en aluminium blanc sur l'ensemble du bâtiment par un revêtement en aluminium de couleur moins éclatante.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1172363068

CA17 20 0343 Certificats d'occupation du domaine public - avril 2017

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois d'avril 2017, relativement aux demandes suivantes:

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
619878	Terrain municipal	Rue Centrale	7 au 13 avril 2017
618216	Rue	Rue Gervais	27 avril 2017
616428	Rue	Rue Orchard	18 avril 2017
615195	Rue	16e Avenue	10 avril 2017
613525	Terrain municipal	Rue Smith	10 au 14 avril 2017
617239	Rue	Rue Juliette	28 au 30 avril 2017
615615	Rue	Rue Maria	12 avril 2017
615472	Rue	33e Avenue	12 avril 2017
616369	Rue	Rue Carroll	20 avril 2017
617293	Rue	Boul. Shevchenko	24 au 28 avril 2017
616368	Rue	Terr. le Plateau	13 au 19 avril 2017
616371	Fermeture de rue	Rue George	19 et 20 avril 2017
617378	Rue	Rue Lévis-Sauvé	24 avril 2017
616326	Rue	Rue Juliette	13 avril 2017
616754	Rue	Rue Bernie	19 avril 2017
617615	Rue	16e Avenue	25 avril 2017
618208	Rue	3e Avenue	26 avril 2017
618957	Rue	15e Avenue	26 et 27 avril 2017
617453	Trottoir et rue	Rue Baxter	24 avril 2017
614294	Trottoir et rue	2e Avenue	6 avril 2017
616289	Trottoir et rue	Rue Elmslie	15 avril 2017
614039	Rue	Boul. Angrignon	2 avril 2017
614309	Rue	Boul. Angrignon	3 avril 2017

616370	Trottoir et rue	Avenue Stirling	18 avril 2017
619137	Trottoir et rue	Rue John-Campbell	27 et 28 avril 2017
618577	Rue	Rue Robidoux	24 au 27 avril 2017
615671	Rue	Rue Francoeur	18 avril 2017
615859	Fermeture de rue	Rue Lapierre	18 et 19 avril 2017
618271	Rue	Rue Brosseau	27 avril 2017

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1172363071

CA17 20 0344

Retrait d'un espace de stationnement réservé sur la 37e Avenue

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De retirer l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 543, 37^e Avenue à LaSalle, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

D'annuler la résolution CA13 200638.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1177151003

CA17 20 0345

Décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines, de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1176456005

Dépôt de documents

Rapport permis de construction - avril et mai 2017

Rapport permis d'occupation - avril et mai 2017

60.01

CA17 20 0346**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De lever la séance à 20 h 11.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon BARBE
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon BARBE
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juillet 2017.